

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL

42700 FIRMINY

<http://www.firminyayoldeviation.fr>

Monsieur Dino CINIÉRI  
Conseiller Régional  
1 Rue Courbon Brioude  
42700 FIRMINY

Firminy le 8 février 2024

Objet : Déviation de la RD 500 à Firminy

Monsieur le Conseiller,

Nous nous adressons aujourd'hui à vous, pour vous faire part de notre inquiétude sur ce dossier que vous connaissez bien.

En effet le calendrier prévisionnel présenté en réunion le 8 mars 2021 est loin d'être respecté. Actuellement nous sommes en retard sur l'échéancier. Qui peut confirmer qu'en 2025 sera lancée la consultation des entreprises en vue du lancement des travaux ?

Le Président de région s'est fortement impliqué sur ce dossier. Pour rappel, les engagements pris dans les lettres datées des 17 janvier 2018 et 10 juillet 2019 (voir les courriers joints). Tous les engagements pris en Haute Loire ont été respectés, les dotations allouées ont été utilisées.

Nous sommes tout à fait conscients de la nécessité de respecter intégralement la procédure afin de garantir juridiquement le dossier. Pour autant cela doit se faire avec la volonté d'aboutir au plus vite.

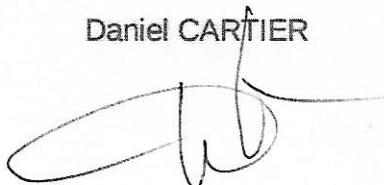
La création de la zone d'activité de Saint Didier en Velay actuellement en cours d'aménagement va conduire inévitablement à une augmentation très sensible du trafic des poids lourds et donc avoir un impact préjudiciable sur la santé et la sécurité des riverains. Le projet datant de plus de quarante ans, il serait impensable que la déviation du boulevard, ne soit pas réalisée avant la mise en service de cette zone.

Monsieur le Conseiller, vous nous avez toujours soutenus. Nous attendons que vous interveniez avec la détermination que l'on vous connaît auprès de ceux qui sont en charge du dossier et leur rappeler le respect des engagements pris. Pour notre assemblée générale programmée le 8 mars, les riverains et les appelés attendent des réponses pour qu'enfin ils puissent entrevoir l'issue de ce que certains qualifient de serpent de mer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le conseiller nos salutations distinguées.

Les Co-présidents

Daniel CARTIER



Saad BEKHTI

